

# JOURNÉE DE RENTRÉE DES SAMU SOCIAUX & ÉQUIPES MOBILES

**29 septembre 2015 à Paris**

## Les Actes

---

La FNARS et la Fédération nationale des Samu sociaux (FNSS) ont organisé le 29 septembre 2015 à Paris une journée de rentrée des maraudes et Samu sociaux, dans le cadre de leur partenariat. Cette journée a réuni plus de 75 personnes, issues d'une quarantaine de départements différents.

Retours sur les temps forts de cette journée, et les perspectives ouvertes pour répondre à l'appel unanime des acteurs d'un travail commun d'animation et de représentation des maraudes et des Samu sociaux. Les maraudes jouent un rôle déterminant dans la prise en charge des sans-abri, pour aller vers les personnes à la rue et initier un parcours d'insertion, qui doit être davantage valorisé. Engageons-nous ensemble !

---

---

# SOMMAIRE

➔ **CONTEXTE : PARTENARIAT FNARS/FNSS** pour l'animation et la représentation des Samu sociaux et équipes mobiles

➔ **RETOURS SUR LA MATINÉE**

- Discours d'introduction
- Portrait des maraudes et des Samu sociaux en France
- Regards sur les Samu sociaux à l'étranger
- Les maraudes et la précarité, mise en perspective sociologique
- Les maraudes en action : témoignage du Samu social de Lyon

➔ **LES RECOMMANDATIONS ISSUES DES ATELIERS**

➔ **LES PERSPECTIVES : LES PROPOSITIONS DE LA FNARS ET DE LA FNSS**

---

# CONTEXTE

## LE PARTENARIAT FNARS ET FNSS pour l'animation et la représentation des samu sociaux et équipes mobiles

**Engagés ensemble.** La FNARS et la Fédération nationale des Samu sociaux ont conclu un partenariat au printemps 2015 pour renforcer l'animation et la représentation des samu sociaux et équipes mobiles de leur réseau respectif. Les fédérations partagent une ambition commune : donner la visibilité aux maraudes, en valorisant leur action au sein des dispositifs AHI (Accueil, Hébergement, Insertion) des personnes sans-abri. Elles unissent leurs forces pour :

- animer les maraudes et les samu sociaux : favoriser le partage de pratiques ; échanger sur les difficultés ; rassembler les acteurs autour de problématiques et d'actions communes ;
- accompagner la professionnalisation des équipes et l'harmonisation des pratiques, outiller, former les maraudeurs ;
- représenter les maraudes auprès des pouvoirs publics pour favoriser leur reconnaissance, leur articulation avec les autres dispositifs, interpeller sur les difficultés et les doter de moyens nécessaires à leur action.

**Un cap défini pour 2015 et 2016.** Les fédérations ont dégagés trois axes d'intervention dans le cadre leur feuille de route commune : l'organisation d'une journée de rentrée à destination des maraudes et des samu sociaux pour lancer l'animation du réseau, l'engagement d'un travail d'élaboration d'un référentiel pour favoriser la lisibilité sur des missions des maraudes/Samu sociaux réalisées, et le développement de l'observation sociale pour mettre en exergue les besoins.

## UNE JOURNÉE DE RENTRÉE pour lancer la dynamique

**La journée du 29 septembre** constitue la première étape de cette dynamique d'animation et de représentation des maraudes et Samu sociaux, en poursuivant plusieurs objectifs lors de plénières et d'ateliers :

- donner de la lisibilité au cadre d'action des maraudes et des Samu sociaux, tout en prenant en considération les logiques de territoires et leurs éventuelles spécificités ;
- échanger sur les missions et enjeux des maraudes et Samu sociaux dans la perspective d'un futur « référentiel missions ».

**La FNARS et la FNSS remercie Emmaüs Solidarité** d'avoir accueilli la journée au sein du centre Pereire.

**La FNARS** (Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale) regroupe 870 associations de solidarité et organismes qui vont vers et accueillent les plus démunis. Réseau généraliste de lutte contre les exclusions, la FNARS promeut le travail social, ouvre des espaces d'échanges entre tous les acteurs du secteur social, et défend la participation des personnes en situation d'exclusion à la réflexion sur les politiques publiques.

**La FNSS** (Fédération Nationale des Samu sociaux) existe depuis mars 2001 à l'initiative du Docteur Xavier Emmanuelli, Président fondateur du Samusocial de Paris. Son objectif principal est d'accompagner l'ensemble des dispositifs membres qui travaillent sur le territoire français dans leurs pratiques afin de lutter à l'échelon national contre l'exclusion et la précarité.

---

# RETOUR SUR LA MATINÉE

## DISCOURS D'INTRODUCTION

Ouverture par le Docteur Xavier Emmanuelli, *Fondateur du Samu social de Paris, de la Fédération nationale des Samu sociaux (FNSS), et président fondateur du Samu social international*

**Mise en perspective historique.** Confronté à l'augmentation des sans-abri et au défaut de centre d'hébergement d'urgence, Xavier Emmanuelli, médecin au centre d'accueil pour sans-abri de Nanterre, propose à Jacques Chirac en 1993, alors maire de Paris, de créer un dispositif d'urgence sociale s'inspirant du SAMU médical. Objectif : organiser l'hôpital hors les murs pour aller à la rencontre des personnes sans domicile en situation de détresse physique et sociale, par l'intervention des associations. Il s'agissait alors de substituer à la logique sécuritaire une logique d'urgence sociale. Le nom de SAMU est conservé pour signifier « Service ambulatoire d'urgence sociale ». Inaugurée par le Samu social de Paris, cette approche a été reprise dans toute la France. Le terme « maraude » change alors de sens : au lieu de véhiculer une connotation péjorative, associée aux vagabonds et voleurs qui dépouillaient les soldats morts sur les champs de bataille, il qualifie désormais la posture active d'aller vers les personnes en difficulté. Un des enjeux des maraudes consiste aujourd'hui à articuler massification des situations de précarité et l'exigence de prise en charge individuelle, en n'opposant pas l'intervention en urgence et l'insertion. Les maraudes participent pleinement aux politiques de la solidarité pour faire changer la société.

Jérôme COLRAT, *Président de la FNSS*, et Florent GUEGUEN, *Directeur général de la FNARS*

**Un contexte dégradé de l'urgence sociale,** marqué par la progression du nombre de personnes sans-abri en France dans le pays. Selon l'INSEE, 140 000 personnes sont sans domicile en France, une situation qui se dégrade s'aggrave (+ 44% en 10 ans). Le droit à l'hébergement et le principe de l'accueil inconditionnel sont mis à mal sous l'effet de la massification des situations de pauvreté et la distorsion entre l'offre et la demande : seulement 50 % des personnes qui sollicitent le 115 obtiennent un hébergement, une situation aggravée exacerbée par l'augmentation des demandes de différents publics (jeunes, familles, migrants). Face à cela, les politiques publiques favorisent l'hébergement d'urgence et la mise à l'abri au détriment de l'accueil en insertion ou en logement.

Les maraudes constituent dans ce contexte des acteurs essentiels de l'accès aux droits, de veille sociale et sanitaire, et de lutte contre le non-recours. Face à la dégradation du contexte social, il est important de s'interroger sur nos pratiques et notre manière de travailler. Il s'agit à la suite de cette journée de réinventer les pratiques de maraudes et de modéliser leurs approches.

# PORTRAIT DES MARAUDES ET DES SAMU SOCIAUX

Présentation de l'enquête réalisée auprès des équipes mobiles, par Lotfi OUANEZAR et Laura CHARRIER

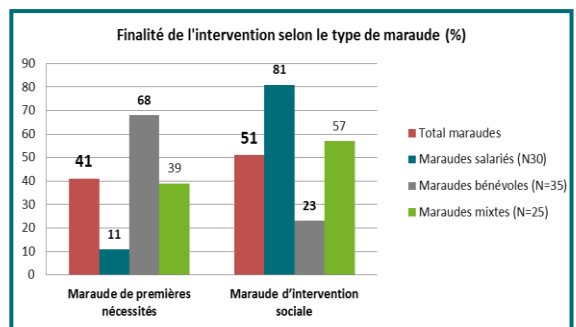
La FNARS et la FNSS ont réalisé une enquête auprès de 91 Samu sociaux et maraudes différentes, durant l'été 2015, portant sur leurs organisations et leurs pratiques. Les données ont permis de dresser un portrait de la réalité des Samu sociaux/équipes mobiles en France en abordant différentes questions : qui sont les porteurs de maraudes ? Quels sont les territoires couverts et la fréquence d'intervention des maraudes ? Quels sont leurs moyens ? Quelles sont les missions qu'elles développent, les publics qu'elles rencontrent ? Quels sont leurs partenaires et les modalités d'articulation avec les autres dispositifs intervenant dédiés aux personnes sans-abri ?

Les maraudes sont plurielles, de part de leur mode de fonctionnement, leur composition, leurs pratiques et leurs postures. 33% des maraudes ayant répondu à l'enquête sont composées d'intervenants sociaux uniquement, 38% de bénévoles uniquement et 27% des maraudes sont mixtes. La majorité des maraudes interviennent à l'échelle des agglomérations, avec un périmètre parfois ciblé sur un secteur. Elles interviennent aussi en périphérie des zones urbaines, dans les bois et forêts, squats/bidonvilles, mais également en zone rurale. Les fréquences d'intervention des maraudes sont variées, fonction du type de maraude et des saisons. 67% des maraudes interviennent quotidiennement, 32% de manière hebdomadaire. 15% tournent la nuit.

La mission d'aller vers constitue l'ADN partagé par les différentes maraudes, tandis que les missions d'orientation, d'évaluation, de distribution et d'accompagnement sont menées de manière plus hétérogène. La finalité de l'aller-vers est également discutée selon le type de maraude : s'agit-il de répondre aux besoins de premières nécessités de la personne, ou s'agit-il de l'aider à sortir de la rue ?

➔ [Consultez les résultats de l'enquête en ligne](#)

Mission	% Ligne N=91
Aller vers et établir un lien social	100%
Evaluer	68%
Accompagner (dont accès aux droits)	57%
Orienter vers les partenaires	89%
Distribuer/ répondre aux besoins primaires	73%
Observer	48%
Autre	3%



## REGARDS SUR LES SAMU SOCIAUX À L'ETRANGER

Présentation du Samu social international, par Marie CHUBERRE

Le Samu social International a été créé en 1998, par le docteur Xavier Emmanuelli, dans l'objectif d'appuyer le développement de Samu sociaux dans les grandes villes du monde, selon les valeurs, les principes et la méthode samu social. Le SSI compte 15 dispositifs dans le monde dont 7 spécialisés dans la problématique des enfants et jeunes de la rue et 2 spécialisés dans la problématique des femmes et des enfants victimes de violences intrafamiliales. La majorité des antennes se trouve en Afrique, au Proche et Moyen-Orient et en Amérique latine.

Les missions du SSI :

- La promotion de l'approche du Samu Social
- L'accompagnement en ingénierie
- La proposition d'outils (guides méthodologiques, cahiers thématiques, etc.)
- Le développement de liens et enseignements avec le milieu universitaire



Les Samu sociaux développent des actions d'accompagnement et de prise en charge en rue et d'accueil en centre. Ils établissent par ailleurs des collaborations, s'appuyant généralement sur des conventions de partenariat, avec les structures publiques, para publiques ou privées/associatives, qui gèrent des services s'intégrant dans la prise en charge globale des personnes accompagnées, notamment en vue de renforcer leurs perspectives à plus long terme d'intégration sociale, professionnelle, familiale. Les équipes mobiles d'aide (EMA) des Samu sociaux intervenant en Europe et à l'international sont confrontées à des problématiques similaires à celles identifiées pour les maraudes intervenant en France, avec, pour plusieurs d'entre eux, une acuité particulière sur la problématique des enfants et jeunes de la rue. Ils ont répondu à l'enquête permettant de pointer des convergences mais également des spécificités.

➔ [Consultez la présentation du Samu social international et les résultats de l'enquête des Samu sociaux étrangers en ligne](#)

## MISE EN PERSPECTIVE SOCIOLOGIQUE

*Les maraudes et la précarité, par Edouard GARDELLA- docteur en sociologie, sociologue à l'Observatoire du Samusocial de Paris*

La mission d'aller vers s'inscrit dans une histoire antérieure à 1993, date de création des Samu sociaux. Des pratiques associatives préexistaient sous des formes variées et des méthodes parfois contestées. La création du Samu social offre une systématisation du dispositif et la loi de lutte contre les exclusions en 1998 permet une institutionnalisation des maraudes dans le dispositif de la veille sociale. Au travers de ses enquêtes de terrain, Edouard GARDELLA, docteur en sociologie, identifie trois axes de questionnements qu'il a souhaités partager avec les maraudes : la réactivité face au danger, le rapport au contrôle social et la valeur de l'inconditionnalité.

**La réactivité face au danger.** Le froid constitue un motif puissant de la réactivité, face à l'attention du public. Tous les hivers, à la venue du grand froid, l'attention du public se porte sur les personnes qui vivent et qui meurent à la rue sans domicile à la faveur des médias. C'est tous les ans l'occasion de témoignages sur les maraudes qui les prennent en charge. Pourtant, les études montrent que la rue fait au moins autant de morts l'été que l'hiver. La gestion saisonnière de l'exclusion est dénoncée depuis 30 ans par les associations et les maraudes qui sont à l'œuvre toute l'année, jour et nuit.

Aller vers, pour quoi faire ? Comment fait-on pour être réactif face à des personnes qui n'ont pas forcément envie de vous voir ? « L'urgence sociale en action », l'enquête réalisée auprès des équipes mobiles, et plus largement des acteurs du domaine sanitaire et sociale, met en lumière les interactions entre professionnels et patients-usagers, les principes d'actions (mise en confiance, respect de la personne) mais aussi les tensions qui traversent cette relation d'assistance, de « care ». Edouard GARDELLA et ses collègues identifient cinq tensions centrales dans l'activité d'aller vers, qui sont autant de questions à creuser dans le cadre d'un travail sur un référentiel maraude :

- 1. Approcher sans offenser.** Les personnes rencontrées sont en détresse, besoin, danger, mais elles ne sont pas forcément disposées à accueillir des intervenants : elles peuvent être endormies, enivrées, indisponibles, opposées. Les maraudeurs, prenant en compte ce fait, développent plus ou moins consciemment certaines ficelles : modulation de la vitesse, du volume et le ton de la voix, désignation d'un maraudeur familier pour approcher la personne...
- 2. Faire dire sans soutirer les informations.** Comprendre la situation et les besoins de la personne, sans faire un interrogatoire ni conduire un énième entretien d'évaluation sociale.
- 3. Proposer sans imposer.** Comment aider une personne qui ne le souhaite pas forcément, mais surtout, comment proposer une aide sans condition et sans contrepartie ; autrement dit, comment se tenir disponible sans retour de reconnaissance garanti.
- 4. Servir sans s'asservir.** Nécessité de protection des maraudeurs : savoir poser des limites dans la relation d'aide, savoir dire non. Exiger la réciprocité du respect. On ne peut pas séparer aidant et aidé : les aidés vont mal si les aidants vont mal.
- 5. Partir sans délaisser.** Proposer un rendez-vous, proposer de venir au local.

**Le rapport au contrôle social** correspond à la relation entre les maraudes et l'hébergement. Les travaux autour de la charte éthique et maraude de 2008 ont pointé la tension entre nettoyer la rue et aménager la rue. En effet,

page 10 de la charte il est inscrit que « l'objectif de sortie de la rue constitue une visée ». Le fait de ne pas être en mesure de proposer un hébergement rapidement à une personne en situation de rue risque donc de l'installer à la rue.

Or, les maraudes ont ajouté en amont de la rédaction de la charte que la proposition d'hébergement devait se faire en « respectant le rythme et les souhaits de la personne ». La sortie de rue constitue un moyen, la personne en dernière instance est celle qui décide. La reconnaissance de son autonomie est une condition morale au bon déroulement de la rencontre.

**La valeur de l'inconditionnalité.** L'inconditionnalité, dans une version radicale, suppose que le besoin, la situation de détresse, notamment « médicale, psychique et sociale », prime sur un ciblage administratif ou sur le critère du mérite. Elle implique également l'absence de contrepartie : l'aide à la personne ne doit pas se faire dans un échange avec des démarches. Dans cette logique, l'inconditionnalité combine absence de conditions de ciblage autre que le besoin mais aussi absence de contrepartie, qu'elle soit financière, contractuelle ou comportementale. Reconnu juridiquement, le principe d'inconditionnalité se heurte à la réalité des politiques publiques et aux pratiques restrictives de certains centres d'hébergement. Pour avoir une politique d'hébergement d'urgence véritablement inconditionnelle, il faudrait pouvoir en continu adapter quantitativement et qualitativement l'offre à la demande. Les pouvoirs publics, responsables de l'aide aux personnes sans-abri, sont pris entre deux impératifs : suivre la règle d'inconditionnalité, afin que la sécurité et la dignité des individus les plus vulnérables soient garanties, et éviter une inflation trop grande des coûts, dans un contexte budgétaire contraint. L'action publique d'urgence se retrouve dès lors constamment tiraillée entre respect de l'inconditionnalité, limitation de la demande (par des dispositifs désincitatifs) et respect de la « dignité » des conditions d'accueil (dont fait partie la continuité de l'hébergement). L'inconditionnalité de l'accueil n'a de sens que si elle est suivie du principe de continuité de l'accueil et de l'accompagnement. Sans oublier le principe de non abandon.

➔ **Pour aller plus loin :**

- *Le texte intégral de l'intervention est disponible sur la page suivante :*  
<https://chicons.academia.edu/%C3%A9douardgardella>.
- *L'urgence sociale en action. Ethnographie du Samu social de Paris*, d'Edouard GARDELLA et Daniel CEFAL
- *Secourir les sans-abri en détresse. La norme d'inconditionnalité dans l'urgence sociale*, d'Edouard GARDELLA
- *Un monde vulnérable, pour une politique du care*, de Joan TRONTO

## LES MARAUDES EN ACTION

Témoignage du Samu social de Lyon, par Maud BIGOT

**Données de cadrage sur la veille sociale à Lyon :** au cours de la première quinzaine de septembre, 1 800 n'ont pas obtenu de suite favorable à leur demande d'hébergement au 115 faute de places. 5 000 personnes sont en attente d'hébergement au SIAO. Le Samu social de Lyon est composé de 10 équipiers, qui travaillent à l'année 7j/7 de 9h à 19h, complétés pendant l'hiver par 9 professionnels (infirmiers, travailleurs sociaux). Confrontée à la massification des personnes à la rue, l'équipe du Samu social a redéfini son projet de service pour guider son action au quotidien et lui donner du sens. La démarche d'aller vers se prolonge par une évaluation de la manière dont la personne est connectée ou non aux dispositifs qu'ils lui sont destinés, pour définir l'approche sociale. Si la personne est à la rue parce qu'il y a saturation du dispositif, le samu veille sa connexion aux différents dispositifs de droit commun. Les personnes, qui ne sont « touchées » par aucun service, sont accompagnées par deux référents du samu social. Sur 2 200 personnes rencontrées en 2014, 210 ont été accompagnées par l'équipe. Le choix a été fait de se centrer sur des personnes qui ne sont et/ou ne peuvent pas être accueillies dans d'autres dispositifs.

**Le travail de l'équipe est ancré dans l'action médico-sociale.** La création de lien se fait toujours dans la perspective de l'accompagnement social et de l'accès aux dispositifs de droit commun. Le Samu social gère 30 places d'hébergement de manière autonome : l'équipe a fait le choix d'attribuer ces places à des personnes qui ne pourraient pas avoir accès aux autres places d'hébergement. Ces places constituent un tremplin à l'accès au droit commun. L'idée c'est se positionner en interface du dispositif : tout ce qui est proposé dans la rue doit constituer un média vers le droit commun. Si un infirmier fait un soin dans la rue, c'est pour dire « quelqu'un pourrait te le faire dans de meilleures conditions dans un lieu approprié ». Le temps de l'accompagnement peut être très long, il n'est pas déterminé à l'avance. « Notre travail, c'est de donner du travail aux autres, que le souci qu'on porte sur les gens puisse être porté par d'autres ». Les partenaires mobilisés dans ce cadre sont nombreux : équipe de jour, équipes de

santé, EMPP, PASS Mobile intervenant sur le somatique, centre d'hébergement, articulation également avec les équipes bénévoles du territoire.

**Le positionnement politique du samu social** fait le choix de se centrer sur les personnes qui ne parviennent pas à être accueillies dans les dispositifs classiques, dans une visée de reconnexion avec les dispositifs ; de rejeter une ligne humanitaire. Il tente enfin de rejeter le poids du risque de mort dans l'espace public, que l'on fait porté parfois au Samu social pour aller à la rencontre des personnes qui sont exclues du fait de la saturation des dispositifs ? Cela participe à une « Forme de bonne conscience collective, que nous ne voulons pas jouer ». À Lyon, le Samu social a fait ce choix, cela n'exclut pas des mobilisations exceptionnelles en cas de canicule ou de grand froid mais cela reste exceptionnel.

**Quelques enjeux pour les maraudes.** Le premier reste celui de l'accès au droit commun, ce qui n'est pas une chose aisée. L'équipe déplore souvent les refus des maisons de retraites, ou des dispositifs de santé. Il faut donc casser les représentations par des formations croisées, des rencontres et temps d'échanges entre les professionnels dans différents secteurs. Le second est celui de l'exercice effectif des droits : malgré la judiciarisation du droit à l'hébergement, il reste peu accessible aux personnes sans-abri. Il est donc primordial de continuer à observer pour témoigner et s'indigner. Il est cependant nécessaire de veiller à ce que les données statistiques ne soient pas instrumentalisées à des fins politiciennes.

---

## LES RECOMMANDATIONS ISSUES DES ATELIERS

Les participants ont travaillé en ateliers autour des missions des maraudes, qui rejoignent pour un grand nombre d'entre elles les missions des autres dispositifs de la veille sociale : aller vers ; évaluer ; accompagner ; orienter/coordonner et observer. Objectifs des ateliers : alimenter un futur « référentiel missions » ; identifier des pratiques ; confronter les expériences ; favoriser l'identification de recommandations sur le contenu de la mission et ses modalités de délivrance (posture, principe et éthique guidant l'action, outils, leviers).

### ATELIER : L'ALLER VERS

*L'essence même des maraudes/Samu sociaux est d' « aller vers » les personnes, qui ne demandent plus rien, et qui ne sollicitent plus les dispositifs de droits communs, quel que soit le lieu où elles se trouvent. Aller vers, en quoi cela consiste-t-il ? Comment favoriser la création de lien ?*

#### Les propositions du groupe :

**Les objectif et actions à mettre en œuvre :** faire du lien ; lutter contre le non-recours en allant voir ceux qui ne demandent plus rien ; faciliter les démarches en jouant un rôle de carrefour, de médiateur vers l'offre territoriale.

**Les leviers :** la reconnaissance ; l'établissement d'un dialogue (discuter de choses quotidiennes, même anecdotiques et pas seulement des difficultés ou des démarches) ; repérer quand la personne a envie de parler ou non ; l'absence de jugement ou d'attentes ; s'inscrire dans une temporalité longue ; s'adapter au rythme de la personne et pouvoir attendre la naissance de la demande.

**Les tension/enjeux :** quel positionnement des maraudes vis-à-vis de l'urgence ? Nécessité de travailler dans un temps long pour créer le lien de confiance versus la pression de la demande, de cahiers des charges normés, les logiques économiques/comptables, atteindre des résultats en termes d'insertion.

**Une recommandation :** ne pas démultiplier les modalités de rendu compte administratif, normalisé et chronophage au détriment du lien, même si cela est nécessaire pour l'observation et la justification des financements. On a besoin d'un temps inconditionnel pour l'aller-vers.



## ATELIER : ÉVALUER

*Au cours de leurs maraudes, les équipes établissent un contact qui poursuit également l'objectif d'évaluer la situation de la personne - le danger encouru dans la rue, pour leur proposer ensuite des services et être en capacité de les orienter vers les partenaires qui pourront répondre aux besoins repérés. Qu'évalue-t-on ? Quels paramètres prendre en compte ? Quelles suites donner ?*

### Propositions du groupe :

**Les actions à mettre en œuvre :** favoriser une graduation de l'évaluation, prenant en compte la personne - sa disponibilité, mais aussi le danger de rue : première évaluation de la situation (veille sociale et sanitaire) peut se faire dans la rue. Pour l'évaluation sociale : privilégier la réalisation dans un lieu tranquille, à un moment différé.

**Leviers de l'évaluation :** ne pas mitrailler de questions. Ne pas être intrusif et braquer la personne. Adopter une posture bienveillante. Organiser la transmission des informations, croiser les regards et compétences permet de

nourrir les évaluations. Favoriser la protection de la personne : respect de la confidentialité, droit au recommencement.

**Tensions/enjeux :** partage d'information entre les acteurs (Secret médical / secret professionnel). Faire des orientations contre la volonté de la personne (hospitalisation) : perte de confiance des personnes. Évaluer des personnes en groupe. Évaluation de la situation de détresse dans un contexte de pénurie débouche : sélection. Enjeu de maintenir la relation quand on n'a pas de solution à proposer

## ATELIER : ACCOMPAGNER

*Les maraudes, en allant vers les personnes – établissent un contact invitant les personnes à exprimer une demande, entreprendre des démarches suite à l'évaluation sociale. Peut s'initier dès lors un accompagnement vers une démarche d'insertion. Quels sont les pratiques et objectifs d'un accompagnement auprès de personnes en situation de rue ?*

### Propositions du groupe :

**Les objectif et actions à mettre en œuvre :** faire émerger une demande, travailler avec la personne un projet; accompagner vers l'autonomie en prenant en compte la personne dans toutes ses dimensions (emploi, logement, santé, parentalité, accès aux droits, hygiène, alimentation...);

**Leviers :** s'adapter aux besoins de la personne, ne pas projeter sur la personne les objectifs qu'on attend d'elle ; aller au rythme

de la personne ; travailler la complémentarité des acteurs dans l'accompagnement ; garantir le non-abandon et organiser la transition avec les partenaires ;

**Tensions/enjeux :** valoriser la mission d'accompagnement qui représente un investissement social pour les financeurs, accompagner dans la durée et gérer l'attente des orientations en cas d'absence de places disponibles.

## ATELIER : COORDONNER

*Pour répondre aux demandes exprimées par les personnes, et aux besoins identifiés lors de la prise de contact et de l'évaluation, les équipes de maraudes doivent se coordonner avec un nombre important d'acteurs et d'institutions sanitaires, sociales et médico-sociale pour favoriser des orientations et des prises en charge.*

### Propositions du groupe :

**Objectifs et actions à mettre en œuvre :** favoriser la coordination des maraudes entre elles sur un territoire (ou au sein d'une même association) pour éviter les redondances et les manques et favoriser la complémentarité des actions auprès des personnes : dans le temps, l'espace, et en termes de missions proposées. Constituer et animer un réseau dynamique de partenaires, définir des modalités de travail conjointes autour des personnes pour permettre une prise en charge efficace.

**Leviers :** partager des temps de travail et d'échange, utiliser des outils communs, favoriser la complémentarité des actions :

définir les interventions respectives (dans le temps, l'espace et les prestations) tout en respectant les domaines de compétences et les contraintes de chacun.

**Tensions/enjeux :** partage de l'information et protection des données personnelles (social versus médical), mobiliser les dispositifs de droit commun, ne pas s'y substituer ou céder à la tentation du développement de réponses spécifiques.

**Une recommandation :** favoriser la montée en compétence des SIAO dans leur rôle de coordination des maraudes, mais également de mobilisation des partenaires.

## ATELIER : OBSERVER

*L'observation sociale constitue une mission transverse pour l'ensemble des dispositifs du secteur AHI. Il répond à des objectifs de connaissance des publics accueillis/hébergés, pour mieux calibrer les réponses et faire évoluer l'offre sur les territoires pour répondre à leurs besoins. Enjeu pour le secteur, cette mission n'est pas simple à décliner car elle interroge les outils, les indicateurs pertinents, les moyens, les modalités de les partager et d'agréger les données au niveau territorial et national, mais également les impacts de ces données et les évolutions qu'elles permettent de produire.*

### Propositions du groupe :

**Objectifs et actions à mettre en œuvre :** observer pour rendre visible le public rencontré, pour alerter et interpeller sur les besoins et l'activité. Dans ce cadre actions mises en œuvre par les maraudes : récolter et analyser les évaluations sociales, saisir et capitaliser les données communes définies comme variables de suivi et d'observation. Puis communiquer.

**Leviers :** utiliser de logiciels, communs à d'autres activités de veille sociale, ou à défaut

de tableau Excel. Disposer de ressources humaines en partie dédiée à cette fonction, prévoir des temps de travail collectif d'échange et d'analyse pour produire une observation à la fois quantitative mais également qualitative.

**Tensions/enjeux :** instrumentalisation des données d'observation - risque de réduction des chiffres au nombre de personnes à la rue pour minimiser les besoins alors que les données produites sont sur le nombre de

personnes rencontrées. Vigilance sur la protection des données personnelles et les règles d'échange et de transmission des informations.

pour partager des objectifs et cadrer les pratiques. Nécessité d'informer les personnes sur la capitalisation des informations, et leur utilisation, et de formation des professionnels.

**Une recommandation** : définir les finalités de l'observation, et les variables observées

---

## CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Jérôme COLRAT, *Président de la FNSS*

Jérôme COLRAT remercie les personnes présentes pour leur participation active à la journée de rentrée des maraudes et des Samu sociaux. La mobilisation à cette journée dépasse les attentes des fédérations et témoigne du besoin de renforcer l'animation et la représentation des maraudes. 130 personnes ont souhaité participer à cette journée, plus de 50 demandes ont dû être déclinées pour des raisons de capacité.

Cette forte mobilisation doit donner le tempo pour la suite, pour poursuivre les travaux programmés par la FNARS et la FNSS dans leur feuille de route (référentiel mission, travaux sur l'observation) mais également répondre aux attentes formulées par les acteurs dans l'enquête : développer des temps d'échanges et des réunions ; mettre en place de formations ; développer le lobbying et plaidoyer ; développer des outils communs de gestion et d'observation.

Ces travaux se feront avec les maraudes et les Samu sociaux. La FNARS et la FNSS invitent les acteurs volontaires à participer à un groupe national « maraudes et samu sociaux » qui se réunira 4 à 5 fois par an, pour travailler sur ces différentes actions. Composé d'une vingtaine de participants, ce groupe devra refléter la diversité des territoires et des organisations. Un rendez-vous est également donné pour une future journée nationale en 2016/2017 !